

# **GRÂCE À LA FGTB ASSIMILATION TOTALE DU CHÔMAGE CORONA POUR LES JOURS DE CONGÉ ET LE PÉCULE DE VACANCES !**

## **Avez-vous été au chômage temporaire pour cause de corona en 2022 ?**

Grâce à l'action décisive de la FGTB, cela **n'a aucun impact négatif sur le calcul de votre pécule de vacances et de vos jours de congé en 2023 !**

- Il y a quinze jours, on apprenait que 400 000 travailleurs allaient voir une partie de leurs jours de congés annuels et de leur pécule de vacances partir en fumée. En effet, le chômage temporaire pour cause corona en 2022 n'a pas été assimilé pour le calcul des jours de congé et du pécule de vacances.
- La FGTB s'est immédiatement mise en action et a intensifié la pression, tant au sein de la concertation sociale que dans la rue. Avec des résultats ! Le vendredi 24 février, le ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne (PS) **a annoncé une assimilation totale.**

### **La FGTB est très heureuse de cette victoire !**

- De nombreux travailleurs se sont retrouvés au chômage temporaire pour cause de corona en 2022, ce qui a entraîné de nombreuses pertes de salaire. Pour nous, il était donc inacceptable que ces mêmes travailleurs allaient également perdre une partie de leurs jours de congés annuels et de leur pécule de vacances.

